

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoirs : 03

Excusé : 00

Absents : 01

Qui ont pris part

à la délibération : 26

SEANCE DU 06 MARS 2025**Date de convocation : 27 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le six mars à dix-huit heures trente le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire - Mme ESPOSITO Annie - M. MARIN Michel - Mme DEFAUX Catherine - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique - Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel - Mme PICHARD Laure - Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine - M. DEDONS Fabrice - Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi - Mme ARGENTO Katia - Mme ASNARD Marjorie - M. FRANCHESCHINI Damien - M. CLAVE Denis - M. DEZERAUD Philippe - M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre - M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à M. VINCENT Gilles ; M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. CALMET ; Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan.

Excusé :**Absents** : M. BLANC Romain.**Secrétaire de séance** : M. FRANCHESCHINI Damien.

5. SIGNATURE AVENANT N°2 MAPA 2022-07 - DEPENSES SUPPLEMENTAIRES AP/CP POUR LE FOYER DES JEUNES ET LA MÉDIATHÈQUE

Monsieur le maire rappelle à mesdames et messieurs les membres du conseil municipal que par délibération n°2024-130, il a été autorisé à signer l'avenant n°1 du MAPA 2022-07 pour la construction d'un foyer des jeunes et d'une médiathèque. Le montant total du marché H.T étant de 2 019 593, 34 €.

Monsieur le maire précise à mesdames et messieurs les membres du conseil municipal qu'il convient d'autoriser la signature de l'avenant n°2 du MAPA 2022-07, intégrant l'ajout des dépenses supplémentaires d'un montant H.T de 5 169 € et selon le tableau suivant :

N° lot	Dénomination du lot	Société attributaire	Montant initial H.T	Pour information : montant HT avenant n°1	Montant H.T avenant 2	Total du marché
Lot 1	Gros œuvre	SAS BMBA	992 169,48 €	36 254,00 €	- €	1 028 423,48 €
Lot 2	ETANCHEITE	VERIP	66 749,00 €	- €		66 749,00 €
Lot 3	Menuiserie extérieure et serrurerie	LABASTERE	228 884,00 €	27 531,40 €	5 517,00 €	195 835,60 €
Lot 4	Doublage, faux plafonds, menuiseries intérieures	SOLUTION RENOVATION ADM (marché de substitution)	191 010,00 €	17 270,00 €	10 686,00 €	184 426,00 €
Lot 5	Peinture	LV GROUP	28 841,00 €	- €		28 841,00 €
Lot 6	Sols souples	LINO DECOR	29 079,43 €	2 115,99 €		31 195,42 €
Lot 7	Carrelage - faïence	PACA SOL	41 200,18 €	3 933,63 €		37 266,55 €
Lot 8	Ascenseurs	TK ELEVATOR	21 800,00 €	- €		21 800,00 €
Lot 9	CVC / plomberie	SNEF	248 460,29 €	3 850,34 €		252 310,63 €
Lot 10	Electricité	LGE ENERGIES	171 399,96 €	4 749,53 €		166 650,43 €
			2 019 593,34 €	11 264,23 €	5 169,00 €	2 013 498,11 €

Ces dépenses supplémentaires viennent en complément des montants déjà approuvés, portant ainsi le total des crédits affectés à ce projet à 2 013 496,11 € H.T.

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE.

D'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant n°2 du MAPA n°2022-07.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT